

**L'Interprofession fait peau neuve au Salon du Végétal 2016 :  
un nouvel espace dynamique, un grand casting TV et des surprises !**

**LE VILLAGE DE L'INTERPROFESSION, HALL DE LIAISON J305-306**

Le Salon du Végétal se renouvelle, le village interprofessionnel aussi : un espace plus homogène, réunissant VAL'HOR, ses fédérations, ASTREDHOR, Plante & Cité, l'Association Excellence Végétale, FranceAgriMer et le FAFSEA.

**L'INNOVATION, LA VALORISATION,  
LES LABELS ET OUTILS**

Les missions clés de VAL'HOR rythment l'espace situé à droite (entrée principale Amphitéa) : **innovation, valorisation, labels et outils**. Les nouveautés y seront présentées comme le niveau 3 de Plante Bleue dit de « Haute Valeur Environnementale » et le Label Rouge pour le rosier. Un mur central de 9 écrans, symbolisant les 9 fédérations membres, affichera en continu les vidéos et animations des principales actions.



**L'ACCOMPAGNEMENT**

L'Unep-les entreprises du paysage et la FNPHP disposent d'un corner spécifique pour accompagner les professionnels en arrivant sur la gauche. Le FAFSEA sera également présent.

**LE GRAND CASTING DES PROS**

Les visiteurs professionnels seront donc accueillis, accompagnés **et aussi écoutés dans « la boîte » à casting**, située en face du mur d'écran, pour préparer la nouvelle émission sur M6 où le végétal sera mis en scène du lundi au vendredi à 19h35 dès le 9 mai 2016. De la gaité, de la bonne humeur et des anecdotes de pros sont attendues !

## LA LETTRE DES 50 000 ENTREPRISES DU VEGETAL

La Val'hor info n°13 sera diffusée en avant-première au Salon du Végétal avant d'être adressée par courrier aux entreprises de la filière. Ce numéro fait la part belle à l'innovation et au végétal en ville.



## LES RENDEZ-VOUS

### TENDANCE

> **le mardi 16 février à 11h30 (salle Layon) pour la présentation des premiers résultats de l'étude sur les végétaux tendances.** VAL'HOR et FranceAgriMer ont fait appel à ASTREDHOR et Chlorosphère pour la réalisation d'un référentiel. La première vague de l'étude porte sur les tendances 2016-2018 des végétaux de pépinière. Cette collaboration entre ASTREDHOR et Chlorosphère croise des enseignements en matière de style et des éléments techniques pour permettre de disposer d'un référentiel sur les tendances du marché que peut s'approprier l'ensemble des professionnels de la filière.

### INNOVATION

> **le mardi 16 février à 18h00 (salon Loire) pour la remise des prix Innovert** dont VAL'HOR est le partenaire officiel. Cette année, 47 nouveautés ont été sélectionnées dans trois catégories : 25 nouvelles plantes pour la catégorie Nouveauté végétale, 5 pour l'Innovation commerciale végétale et 17 pour le Produit non végétal. Dans chaque catégorie, trois prix seront remis.

### PLANTE BLEUE

> **le jeudi 18 février à 14h30 (salle Lys) pour la présentation du niveau 3 de la certification Plante Bleue dit de « Haute Valeur Environnementale ».** La publication d'un arrêté créant des conditions spécifiquement adaptées à la filière de l'horticulture et de la pépinière vient confirmer la reconnaissance du dispositif par les pouvoirs publics. Elaboré par le comité technique Plante Bleue en collaboration avec MPS, dans l'objectif de faciliter le rapprochement des deux dispositifs, il permet de mesurer les performances des entreprises sur la base de critères quantitatifs et d'engager les entreprises.

*A propos de VAL'HOR : Depuis 1998, VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 50 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 160 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. VAL'HOR a pour mission de : • Développer la consommation par le recours à des actions publicitaires et de promotion. • Renouveler et renforcer l'offre par le soutien à l'innovation. • Structurer les marchés par la mise en œuvre des signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine, de l'éco-responsabilité et de la Responsabilité sociétale des entreprises. • Assurer la valorisation des métiers et des savoir-faire des entreprises et de leurs collaborateurs(trices). • Bien connaître et bien se connaître dans la filière. • Bien se comprendre et renforcer le dialogue entre les familles, les métiers et les entreprises.*